

ANECDOTES.

LES PETITS MALHEURS DE LA CRINOLINE.—Il y a une foule innombrable de petits malheurs causés par la crinoline. Pour ne citer qu'un fait, voici ce que nous racontait hier un de nos amis :

Dimanche dernier, nous dit-il, je revenais de l'église St. Pierre après la messe. En arrivant au coin des rues Visitation et Lagauchetière, j'entendis des cris déchirants dans une maison voisine. Croyant à un meurtre, je me précipitai dans cette maison suivi de quelques amis qui se trouvaient avec moi. En entrant, j'aperçus un petit bambin de 5 ou 6 ans qui pleurait de toutes ses forces.

—Qu'as-tu mon enfant, lui demandai-je ?

—Ah ! monsieur, me répondit-il, d'une voix entrecoupée, c'est ma grande sœur Camille qui m'a poussé sur le poêle avec son *gros ballon* et qui m'a fait brûler.

Et en même temps, l'enfant nous montrait un petit point rouge dans sa main.

A notre approche, la sœur Camille s'était cachée, la scélérate !

Après un tel exemple, belles lectrices, comment pourrez-vous, sans trembler, porter la crinoline ?

LES GRANDS MALHEURS DE LA CRINOLINE.—Une charmante jeune fille, miss Julie Lawe, dont le père est lieutenant-Colonel du génie dans l'armée anglaise, à Madras, vient de payer de sa vie, nous dit le *Sun*, un instant de curiosité. La famille du colonel habite Cork. Il y a quelques jours, au moment de partir pour une excursion de plaisir, miss Lawe qui était vêtue d'étoffes légères, qu'arrondissait au loin une ample crinoline se rendit dans la cuisine pour voir des conserves qui chauffaient sur les fourneaux. Elle se dressa sur les pieds et tendit le cou par-dessus les vastes bassines sur lesquelles il y avait un brasier ardent. Les volants de la robe légère furent ainsi mis en contact avec la porte du fourneau laissée ouverte, et bientôt la flamme gagna tous les vêtements de miss Lawe qui poussa de grands cris, appela au secours, mais ne fut que tardivement entendue, la cuisinière étant sortie. Un valet qui du fond des appartements, s'élança dans la cuisine, fut impuissant à donner un secours efficace. La cuisinière rentra et Mme. Lawe arriva en même temps dans la cuisine. On put étouffer la flamme non sans que chacun reçut des blessures plus ou moins graves, mais déjà l'infortunée miss Lawe avait été trop grièvement atteinte pour que l'on conservât l'espoir de la sauver. Des médecins, des chirurgiens furent appelés, mais ils ne parvinrent qu'à diminuer les souffrances de la jeune fille, qui ne tarda pas à expirer.—*La Guêpe.*

LE MALHEUR DE NE PAS ÊTRE ANGLAIS.—Deux bons habitants passaient de-

vant le magasin de M. Anthony, confiseur, grande rue St. Jacques.

—François, dit l'un deux à son compagnon, as-tu déjà mangé de *l'isse-crem*, toi ? (*Ice cream*).

—Non, jamais.

—Et bien ! ni moi non plus. On dit cependant que c'est bien bon. Si nous allions y goûter ; hein ?

—Je suis de ton avis, Antoine, reprend François, mais à une condition.

—Quelle condition ?

—C'est que tu vas payer.

—Voyons, dit Antoine, je me dévoue.

Là dessus, nos deux interlocuteurs entrent chez M. Anthony, et Antoine parvient à faire comprendre au commis anglais, à force de signes et de gestes, qu'il désire avoir deux verres d'*ice cream* pour lui et son compagnon. On les fait entrer dans une chambre où se trouvaient déjà plusieurs personnes, et là on leur apporte les deux verres en question.

François dont la gourmandise est encore aiguillonnée par la curiosité, prend sa cuillère, l'emplit de crème, et sans plus de cérémonie, l'introduit dans sa bouche. Mais, O disgrâce imprévue ! la crème qui est glacée s'arrête dans son gosier ; il pâlit et pousse des gémissements. Antoine qui avait déjà saisi sa cuillère et se préparait à l'imiter, suspend aussitôt son opération.

—Que t'est-il donc arrivé, dit-il à son compagnon ?

—Ah ! mon ami, s'écrie François, nos journaux ont bien raison de parler contre les anglais. Vois comme ils nous traitent ; ils nous ont donné de la crème gelée, les gueux ! Si nous avions été des anglais, le commis aurait bien pris la peine de la faire chauffer, va !—*Idem.*

—Un écrivain, qui doit être un célibataire endurci et quelque peu enclin à la médisance, dit : " A dix-sept, ans, une femme, en s'informant de son prétendu, s'enquiert de " ce qu'il est."

" A vingt ans, un grain d'ambition lui est venu, elle demande : " Qui est-il ?"

" A vingt-cinq ans, elle a l'expérience du monde ; la formule d'interrogation change, elle demande : " Qu'a-t-il ?"

" Mais à trente ans, le désespoir s'en mêle ; elle s'écrie : " Où est-il ?"

ANNONCI S.

LA SINGERIE CHINOISE.

JIBÉ CAUTÉ.

Si connue dans le monde entier par sa collection de smges les plus rares et les plus

variés, venant du Céleste Empire, donnera une exhibition aux citoyens de Québec.

—
J E U D I , —

LE 27 OCTOBRE COURANT.

À LA SALLE DES NIGAUDS,

Rue d'Aiguillon, No. 26, Faubourg
St. Jean.

Les plus beaux Singes appartiennent à la race Orang-Outangs, et sont remarquables surtout par la longueur de leurs queues. Ils ont tous des noms particuliers et jouent des rôles plus ou moins comiques.

Voici les principaux :

MICHAUD POCLETTE :—Il fait des gambades très burlesques quand on le roue de coups de bâton ; il tombe à la renverse et se pâme d'une manière pitoyable.

PIERROT LE SOMNAMBULE ;—Il porte un verre plein d'opium sur sa tête, sans en répandre une goutte ; puis il l'avale d'un seul trait et ses yeux tournent dans leur orbite d'une façon surprenante !

ADOLPHE SANS-DENT ;—Il crie du porte-voix et joue du balai.

MICHEL CHOPINETTE ;—Il rend toujours témoignage suivant les désirs de chacun.

VERGETTE ;—Il est perruquier et fait sa barbe à ses compagnons avec une dextérité remarquable.

JIBÉ PRUNELLI ;—Il tient une bourse à la main et fait un pied-de-nez à Michaud Pochette.

Tous les membres de la singerie exécutent leurs rôles respectifs avec beaucoup de précision, chaque geste est accompagné de grimaces les plus comiques et les plus ridicules, à faire crever de rire les spectateurs.

La soirée se terminera par un concert où chacun fera le cri de sa bête !

Toutes les personnes qui voudront assister à cette soirée, devront être munies d'un *Petit Fanal rouge !!!*

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, *franco.*

On s'abonne en s'adressant à G. R. GRENIER, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No 266. Prix de l'abonnement \$1 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.